



Toute l'équipe d'ANAPEDYS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un bon repos pour tous.

## INFO de la FÉDÉRATION

Prochaine AG de la Fédération ANAPEDYS les 26 et 27 Mars 2022 à Ambérieu dans l'Ain.

Pensez à vérifier vos demandes d'aménagements pour votre enfant afin qu'au moment des épreuves tout soit en ordre.

## ACTIONS DES ASSOCIATIONS LA RÉUNION ET SON ACTION



Voilà la manifestation des DYS (JNDD 2021) s'est déroulée le 4 décembre 2021 de 13h à 17h sur le thème :

« De l'école à l'insertion professionnelle ».

Le programme proposait une visioconférence de Juliette Speranza, doctorante en philosophie et défenseure de la Neurodiversité sur le thème :

« Faut-il en finir avec l'inclusion », et plusieurs ateliers avec des professionnel(e)s

Le bilan est contrasté avec pour point négatif : le peu d'affluence du public. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : la période début décembre, période de préparation des festivités, le contexte sanitaire, une communication

médiatique effective mais tardive, des documents de communication prêts que mi-novembre, un nouveau lieu un peu excentré et peut-être enclavé.

Au niveau du déroulé avoir mis une conférence en même temps que la visite des stands tenus par différents professionnel(e)s a sûrement eu un impact sur le nombre de personnes dans les différents ateliers.

Il nous a manqué les représentants du domaine de l'insertion.

En revanche, selon notre enquête, le public et les intervenants étaient satisfaits et prêts à renouveler l'opération l'an prochain. La conférence a été très appréciée et a suscité un débat fort intéressant.

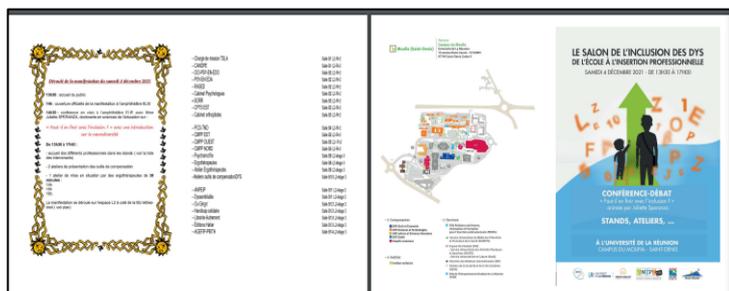
Le partenariat avec l'université nous a permis de bénéficier de toute la logistique technique et des ressources matérielles et humaines. Une convention de partenariat a été signée pour une durée de 5 ans minimum et est inscrite dans le CA de l'université.

La vice-présidente de l'université de la Réunion, chargée du handicap et de l'égalité homme-femme a souligné la nécessité de prendre en charge ce public en concluant par ces mots : « rendre visible, l'invisible ». Elle a précisé qu'à partir de la rentrée et conformément au respect de la loi, tout étudiant qui aura justifié de ces difficultés au début de son parcours universitaire ne sera plus obligé de refaire une demande chaque année !

Nous allons travailler avec l'université pour croiser les regards et les données pour être en lien avec la recherche.

Dans la région, il y a au niveau académique, une volonté des instances de la gouvernance de développer une sensibilisation et formation sur les troubles des apprentissages.

Ait Abed Saadia Apedys la Réunion



# INFOS ÉDUCATION NATIONALE

## Bilan scolarisation des élèves handicapés

BO n° 45 du 2 décembre

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=40553](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40553)

À la fin du dernier BO vous trouverez tout un article sur la scolarisation des élèves en situation de handicap ainsi que le protocole sanitaire actuel. Il n'y a rien de très nouveau. Nous vous en donnons un commentaire.

Début novembre notre Ministre et sa Secrétaire d'Etat se sont réunis avec le Comité National de suivi de l'école inclusive afin de faire un point sur les avancées. Les chiffres sont là et seulement là : 7% d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire à la rentrée de cette année. Une augmentation de 18 % d'élèves accompagnés par une AESH.

Bizarrement lorsqu'il s'agit de parler des places ouvertes en SESSAD, on ne parle plus de pourcentage.

Il faut lire les graphiques. Graphiques qui montrent très bien une évolution importante de 2007 à 2017 et qui, surtout, concrétisent le fait que depuis cette date les choses stagnent.

Quant à la place des parents, la nouveauté consiste à mettre en place une cellule d'écoute gratuite avec un numéro vert. Comment les demandes redescendent-elles dans les établissements scolaires ? A quel moment les EE (équipes éducatives) se rencontrent-elles pour vérifier la faisabilité des aménagements prévus ? Mystère !

Beaucoup de nos associations locales nous informent encore d'un manque de SESSAD pour les troubles spécifiques des apprentissages. En attendant quand je suis à une commission CDAPH et que cette commission demande un SESSAD pour un enfant, la personne représentant cette organisme peut répondre : « L'établissement n'a pas de SESSAD » ou bien « le SESSAD n'a plus de place ». Que font les parents, ils essaient de pallier en cherchant une solution

extérieure et demandent une AEH pour les aider à payer les séances du professionnel libéral ! Quant au livret de suivi pédagogique, va-t-il mourir dans l'œuf ?

<https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>

Joëlle Ballot apedys Allier

## NOUVELLE ENQUÊTE

**Vous avez jusqu'au 20 décembre 2021 pour répondre à cette enquête**

A la demande de la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, nous vous relayons ci-dessous les informations concernant la 3<sup>ème</sup> édition de l'enquête d'impact « Stratégie nationale autisme - TND » !

**Vous êtes concerné, à titre personnel ou en tant que parent, par : l'autisme, les troubles DYS, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble du développement intellectuel.**

Début 2021, vous avez été plus de 14 000 parents et personnes concernés à répondre à la deuxième enquête visant la mesure de l'impact de la stratégie nationale pour l'autisme et les troubles du neuro-développement (TND) déployée sur tout le territoire depuis 2018.

Vos réponses ont permis d'intensifier les efforts dans le domaine de la formation des professionnels, d'informer massivement les médecins pour qu'ils détectent mieux les signes d'alerte et d'accélérer le développement de l'offre de répit sur tout le territoire ;

Faites-vous entendre à nouveau cette année. La politique déployée doit s'ajuster à vos attentes.

<https://www.Consultation-strategie-autisme-et-neuro-developpement.fr/ftp/PAV2C.asp?a=24>

La version FALC est disponible ici :

<https://www.Consultation-strategie-autisme-et-neuro-developpement.fr/ftp/AV3.asp?A=24>

En vous remerciant par avance de votre participation. L'équipe du SG CIH. (Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap).

## INFOS DIVERSES

### Faciliter l'accès aux soins

- La FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes) nous informe sur l'accès direct aux soins en orthophonie qui va simplifier la vie de plusieurs familles.

<https://www.fno.fr/actualites/vie-syndicale/acces-direct-aux-soins-en-orthophonie-ledito-du-bureau-national/>

- PsyEnfantAdo » prolongé jusqu'à fin décembre 2021.

Ce dispositif pour les enfants et adolescents (3-17 ans) en souffrance psychologique comprend un forfait de 10 séances de soutien psychologique, intégralement prises en charge par l'Assurance maladie, et sans avance de frais. Une prescription médicale est nécessaire, l'ordonnance pouvant être établie jusqu'au 31 décembre 2021, pour bénéficier de séances de soutien jusqu'à fin janvier 2022.

### Connaissez vous ?

**Les sites d'aide pour dossiers MDPH.**

Plusieurs sites existent pour vous aider à remplir vos dossiers MDPH, à comprendre le fonctionnement, à comprendre et comprendre tous les sigles CDAPH, PPS, Gevsco et j'en passe.

<http://www.mdph-aide-pour-vos-dossiers.fr/?fbclid=IwAR1ZYhatumiWaOckYbeQhFDKGRbUuOLnQt4JJYOEr6yhyKfvRFD79vKXqV4>

Ce site est attaché à la page face book ci-dessous.

<https://www.facebook.com/groups/Coordination.Handicap.et.Autonomie/posts/1633250807020028/>

Cette page, administrée par Yves Mallet, fait partie du Groupe dépendant de l'association Coordination Handicap et Autonomie.

<https://www.coordination-handicap-autonomie.com/>

On peut regretter certaines réflexions de parti pris à l'encontre de la MDPH. Néanmoins vous posez votre question et les administrateurs répondent ainsi que toutes personnes abonnées au groupe. Quand la réponse est donnée le modérateur clos la discussion. Cette page ne dépend pas de la MDPH.

Le site coordination autonomie nous propose aussi une page Complètement indépendante de la MDPH. Cette page vous donne le mode d'emploi du dossier MDPH.

[vhttp://www.mdp-h-aide-pour-vos-dossiers.fr/remplir\\_votre\\_dossier\\_mdp.html#anchor-REMPILIRVOTRDOSS](http://www.mdp-h-aide-pour-vos-dossiers.fr/remplir_votre_dossier_mdp.html#anchor-REMPILIRVOTRDOSS)

Toutes les informations que vous trouvez sur les différents sites ou pages Facebook sont là pour vous aider efficacement. Toutefois il toujours possible que certaines informations soient partielles ou fausses. Pensez à croiser vos sources d'informations.

Fabienne Miramand Journal et Anne Capron Apedys Vosges

### **La plateforme cap école inclusive ?**

Elle est à destination des enseignants, mais les parents peuvent y trouver des pistes d'aides pour leur enfant. On choisit "observer" et on choisit les domaines de difficultés, puis on remplit le questionnaire en choisissant parmi les choix multiples proposés. Ensuite la plateforme renvoie des pistes d'aménagements. Certains sont spécifiques à l'école, mais d'autres peuvent être adoptés aussi dans la vie quotidienne.

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>



Audrey - Apedys 85

### **Identidys ?**

<https://www.identidys.com>

Le site se dit être fait pour les parents et les enseignants.

L'objectif serait de donner une idée des éléments à risque et de dire vers quel professionnel se tourner.

Cela ne donne pas un diagnostic mais une orientation vers des professionnels en raison de potentielles zones à risque.

Audrey - Apedys 85